



MMA BTP, une offre complète destinée aux professionnels de la construction

MMA propose une nouvelle offre pour couvrir les activités des métiers de la construction. MMA BTP permet d'assurer à la fois les responsabilités et les dommages des entreprises du secteur de la construction dans un même contrat. Les réalisateurs (métiers du gros œuvre et second œuvre) représentent la cible majoritaire.

MMA BTP est une multirisque qui se compose de 4 blocs de garanties déclinées en 4 formules, plus une formule à la carte.

Une offre simplifiée et efficace

- Un produit compétitif, en phase avec les évolutions techniques (photovoltaïque, éolien...) et réglementaires (responsabilité environnementale, performance énergétique...) du marché de la construction,
- Un seul contrat regroupe la totalité des garanties nécessaires à l'activité des professionnels de la construction pour leurs biens et leurs responsabilités. MMA BTP est personnalisable et souple grâce au choix de divers niveaux de garanties et de franchises,
- Des tarifs segmentés sur la base du chiffre d'affaires et de l'activité du client. L'attestation d'assurance est délivrée immédiatement.

Des garanties adaptées aux réalités de l'activité construction

- La responsabilité décennale est garantie à hauteur du coût des travaux de réparation
- La pérennité de l'activité est préservée grâce à aux garanties pertes d'exploitation
- Les activités de sous-traitance sont garanties jusqu'à 30% du chiffre d'affaires sans déclaration spécifique
- Les équipements professionnels du client sont couverts en cas de dommages consécutifs à un désordre pris en charge par la responsabilité décennale
- La garantie performance énergétique protège d'un éventuel recours du maître d'ouvrage du fait de la non-conformité à la réglementation thermique 2012
- La protection juridique étendue permet, en plus de l'information et de la défense des intérêts du client, son accompagnement dans le cadre de ses opérations de suivi d'expertise (y compris en cas de sinistre non garanti relatif à sa responsabilité décennale).

MMA, 3^{ème} assureur construction en France, détient une solide expérience sur ce secteur et entend conforter sa part de marché à hauteur de 10%.

« Le marché de la construction est un marché de proximité et d'experts où MMA a une forte légitimité pour accompagner et conseiller les acteurs du secteur tant pour leur multirisque professionnelle que pour l'ensemble de leurs contrats d'assurance (Flottes, assurance de personnes... » précise Olivier Berthe, Responsable des offres Pros & Entreprises MMA.

Contacts Presse :

Christine Givernaud : 01 53 10 65 12

Marie-Pierre Michel : 01 53 10 63 57